

République Française

Meurthe-et-Moselle

DELIBERATION
COMITE DE POLE
PETR DU PAYS DU LUNEVILLOIS

SEANCE DU 02 DECEMBRE 2020

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
29	25	25 + 2 pouvoirs

Date de convocation 26 novembre 2020

Date d'affichage du compte rendu 16 décembre 2020
--

L'an deux mille vingt, le deux Décembre à vingt heures, le comité de pôle, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en comité de pôle Salle des Fêtes de Vigneulles, sous la présidence de **Philippe DANIEL**, Président.

Présents : **Philippe ARNOULD, Didier BOURDON, Fabrice BOYER, Jocelyne CAREL, Philippe COLIN, Murielle COLLOT, Pierre-Jean COURBEY, Philippe DANIEL, Rose-Marie FALQUE, Dominique FOINANT, Jean-Paul FRANCOIS, Francine GARNIER, Christian GEX, Maurice HERIAT, Laurie JOCHAUD DU PLESSIX, Linda KWIECIEN, Jacques LAVOIL, Olivier MARTET, Thierry MERCIER, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Bernard MULLER, Catherine PAILLARD, Pascal PLUMET, Gérard RITZ, Sabrina VAUDEVILLE.**

Absents excusés : **Dominique GEORGE** remplacé par **Sabrina VAUDEVILLE, Jonathan KURKIENCY, Bruno MINUTIELLO** remplacé par **Francine GARNIER, Christophe SONREL, René WAGNER** remplacé par **Didier BOURDON.**

Procurations : **Jacques LAMBLIN** donne procuration à **Catherine PAILLARD, Laure VOURION** donne procuration à **Jocelyne CAREL.**

Voix consultatives : Mme LEHE Sophie, excusée et M. RICHARD Claude, présent.

Madame Linda KWIECIEN a été nommée secrétaire de séance

N° de délibération : 2020_054

Objet : Transition énergétique : Convention avec l'association Lorraine Energie Renouvelable

Document joint en annexe

Depuis 2017 le Pays a mis en place une Plate-forme locale de rénovation énergétique des logements qui s'appuie en partie sur l'association Lorraine Energies Renouvelables (dénommée LER) au travers des missions historiques ; celles de conseil et d'animation en tant qu'Espace Info Energie (dénommé désormais Espace FAIRE) et celle d'accompagnement renforcé pour les projets de travaux ambitieux.

Les actions de l'association contribuent à une meilleure connaissance des enjeux énergétiques et climatiques tout en assurant pour le compte de la Plate-forme, la visite d'état des lieux énergétique des logements, le soutien aux particuliers dans leurs démarches administratives et l'appui sur les points techniques qui jalonnent une rénovation performante.

L'année 2020 marque le non renouvellement par l'ADEME (Agence de la Transition Ecologique), des financements sous forme de subventions des Espaces FAIRE. Ainsi, à compter de 2021 et jusqu'en 2023, le Pays intègre le programme Régional de Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique (SARE) qui vise à obtenir des financements au travers d'actes de conseil et d'accompagnement à la rénovation pour les ménages en logements individuels ou collectifs et le petit tertiaire privé exécutés selon un cahier des charges précis.

Ainsi, le Pays intègre au travers de la convention bipartite l'évolution des financements pour confirmer les services rendus par LER en 2020 et ceux mobilisés par le SARE dès 2021.

En tant qu'opérateur technique pour la Plate-forme, LER pourra bénéficier des financements du programme SARE en concordance avec les actes que ses techniciens réalisent.

Après avis favorable du Bureau du Pôle, le Comité du Pôle, après en avoir délibéré à l'unanimité : - **APPROUVE** la convention 2020- 2021 de partenariat entre LER et le PETR, ci-annexée

- **AUTORISE** le président à signer la convention, ses annexes ainsi que toutes pièces nécessaires,
- **AUTORISE** le président à engager toute démarche utile à sa mise en œuvre,
- **PRECISE** que les crédits sont inscrits aux budgets 2020 et 2021.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Le président, Philippe DANIEL